

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011  
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00  
M. LAMAISSON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50  
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte  
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan  
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00  
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00  
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50

Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50  
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 30  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne  
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude  
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Modélisation en 3D de l'Agglomération - Point d'avancement et modalités de diffusion des données**



Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En 2009, la communauté urbaine de Bordeaux s'est engagée dans la modélisation en trois dimensions (3D) de son territoire. Cette maquette numérique en 3D de l'agglomération, désignée sous le terme d'*Agglo3D*, s'appuie sur un modèle numérique de terrain (MNT) représentant la topographie du territoire, une orthophotographie établie à partir de prises de vues aériennes et une modélisation des bâtiments en 3D.

L'*Agglo3D* sert de support au développement d'applications autour de trois objectifs principaux :

- l'aide à la décision pour permettre de simuler et de visualiser différentes hypothèses de projets, afin de les valider ou de les invalider ;
- la concertation et la participation pour permettre aux citoyens de s'approprier les projets et de réagir sur certains d'entre eux ;
- la promotion et la valorisation du territoire pour utiliser l'outil dans le cadre de manifestations spécifiques (expositions, salons professionnels, ...) ou via internet.

En deux ans, les usages communautaires de l'*Agglo3D* se sont largement développés et de nouvelles applications sont prévues en 2012 avec la mise en œuvre de nouvelles versions de logiciels 3D. Il est également apparu que le contenu de l'*Agglo3D* pouvait permettre de faciliter les démarches engagées par d'autres acteurs institutionnels porteurs de projets sur le territoire de l'agglomération. Ainsi, fin 2010, un dispositif conventionnel a été établi avec l'Université de Bordeaux autour de l'échange de données numériques en lien avec la maquette 3D de l'opération Campus.

Par une large diffusion de ses contenus, l'*Agglo3D* peut permettre de constituer un référentiel commun aux maquettes 3D engagées localement sur le territoire et d'assurer une cohérence géographique d'ensemble, tout en réduisant les coûts de représentation de projets en 3D.

L'amélioration du rendu des bâtiments modélisés en 3D conduite en 2010 et 2011, et le programme de renouvellement de l'orthophotographie et d'enrichissement du modèle numérique de terrain prévus en 2012, renforcent l'intérêt de cette diffusion de données.

Deux principes de mise à disposition des contenus de l'*Agglo3D* à des partenaires institutionnels, sont donc proposés :

- dans le cadre des conventions d'échanges de données géographiques existantes établies avec les 27 communes, l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba) et les partenaires dont la liste est produite en annexe, par l'extension des données actuellement échangées aux fichiers des composantes de l'*Agglo3D*,
- par l'établissement de deux nouvelles conventions d'échanges de données numériques avec l'EPA Bordeaux Euratlantique et le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne (GIP GPV des Hauts de Garonne),

En complément, dans le cadre de la promotion du territoire, il est proposé de valoriser les composantes de l'*Agglo3D*, par une contribution aux contenus d'applications 3D sur internet à forte audience développées par des opérateurs nationaux et internationaux.

La première action proposée porte sur une mise à disposition des composantes de l'*Agglo3D* dans le cadre du programme «Villes en 3D» de la société Google. Cette démarche, sans coût pour la communauté urbaine et avec comme seul engagement un accord de confidentialité à approuver via un formulaire en ligne, peut permettre de visualiser les bâtiments de l'*Agglo3D* dans Google Earth, logiciel téléchargé plus d'un milliard de fois à ce jour. La source des données - © Communauté Urbaine de Bordeaux - étant indiquée dans les vues en 3D à l'écran, la démarche permet ainsi de référencer dans un environnement bénéficiant d'une notoriété mondiale, les modélisations en 3D réalisées initialement pour les besoins communautaires.

Cette démarche pourrait être reproduite avec tout autre opérateur proposant un programme analogue et gratuit.

Enfin courant 2012, la Communauté urbaine prévoit d'élargir le champ de diffusion des composantes de l'*Agglo3D* dans le cadre de la démarche d'ouverture des données publiques (Opendata). Cette action sera engagée progressivement avec la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des communautés de ré-utilisateurs (organismes de recherche, développeurs d'applications 3D, architectes, urbanistes, ...) permettant de faciliter leur appropriation des contenus de l'*Agglo3D* actuels et en cours de constitution.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** Le Code Général des Collectivités locales

**VU** Le Code de la Propriété Intellectuelle

**ENTENDU** le rapport de présentation

#### **CONSIDERANT QUE :**

La mise à disposition des composantes de l'*Agglo3D* peut permettre de constituer un référentiel commun aux maquettes 3D engagées localement sur le territoire, d'assurer une cohérence géographique d'ensemble tout en réduisant les coûts de représentation de projets en 3D et participer à la promotion du territoire par la contribution aux contenus d'applications 3D sur internet à forte audience développées par des opérateurs nationaux et internationaux.

## **DECIDE**

**Article 1 :** D'approuver les termes des deux conventions d'échanges de données numériques entre la CUB et l'EPA Bordeaux Euratlantique et le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne (GIP GPV des Hauts de Garonne),

**Article 2 :** D'autoriser Monsieur le Président à signer ces deux nouvelles conventions d'échanges de données et tout acte nécessaire à l'exécution de la mise à disposition des composantes de l'*Agglo3D* dans le cadre de conventions d'échanges de données existantes et de la contribution aux contenus d'applications 3D sur internet à forte audience développées par des opérateurs nationaux et internationaux,

**Article 3 :** De procéder aux échanges ou à la mise à disposition des fichiers de données numériques

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 JANVIER 2012**

**PUBLIÉ LE : 6 JANVIER 2012**

Mme. MICHÈLE ISTE